

1. *Débitrice*: **C.A.F., Conseils, Assurances & Financements SA**, boulevard James-Fazy 13, 1201 Genève

2. *Remarques*: courtage et conseil dans le domaine des assurances et de la finance, toutes opérations de change, de bourse, de gestion de fortune, de placement, d'administration, ainsi que toutes transactions commerciales et financières

Sont déposés, dès ce jour, et peuvent être consultés à l'Office:

1. L'état de collocation
2. L'état de revendication
3. l'inventaire contenant la liste des objets déclarés de stricte nécessité.

Il est imparti aux créanciers un délai de vingt jours à dater de cette publication pour:

1. intenter action contre l'état de collocation.
2. demander la cession des droits pour contester une revendication.
3. recourir contre une décision d'insaisissabilité.

(Réf. no 1-2)

Office des faillites
1227 Carouge

(00743466)